



ECLAIRAGE PUBLIC



Face à l'explosion du coût de l'énergie électrique, la Commune, en collaboration avec les services de la CAMVS, a décidé de modifier les créneaux horaires d'allumage et d'extinction de l'éclairage public.

Comme vous avez pu le constater cet été, les candélabres ont été allumés une heure après le couché du soleil et éteints aux alentours de 5h00. Cette légère modification appliquée au nombre de candélabres installés sur la commune, a permis de faire une économie d'énergie non négligeable.

Aussi, afin de poursuivre cet effort collectif, le Conseil Municipal a décidé d'éteindre l'éclairage public de 23h00 à 5h00, à compter du 1er octobre prochain, comme de nombreuses autres communes de notre agglomération qui se sont elles aussi, inscrites dans cette démarche d'économies et de préservation de la biodiversité.

C'est ensemble que nous devons agir!!!!



SECURISATION DU CARREFOUR LANGLOIS



Afin de sécuriser l'entrée de ville, de limiter la vitesse des automobilistes mais aussi de permettre aux piétons de traverser en sécurité la route de Boussois, des feux tricolores ont été installés au carrefour « Langlois ».

Ces feux, mis en marche dernièrement, ont été co-financés par la Commune et le Département du Nord duquel nous nous sommes vus octroyer une subvention de 18.209€ au titre de l'Aide à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération (ASRDA).

Dans un avenir proche, afin de renforcer la sécurité aux abords de la route de Boussois mais également pour pouvoir créer de nouvelles places de stationnement a proximité de la résidence Simone Veil, la portion de route se situant dans le prolongement de la rue du Maréchal De Lattre sera mise en sens unique de circulation à partir du croisement de la route d'Elesmes, en direction de Maubeuge.



INFORMATIONS MUNICIPALES

31ème RALLYE CHARLEMAGNE



Cette année le Rallye Charlemagne passera dans notre Commune pour rejoindre la Salmagne.

Ce passage ne se fera pas en configuration course, les pilotes seront tenus de respecter le code de la route. Tout au long de la journée, chaque pilote fera une halte sur la place François Mitterrand et se prêtera à une séance photos et de dédicaces.

Rendez-vous à ASSEVENT le :

SAMEDI 1er OCTOBRE 2022 de 09h00 à 17h30

Exposition de voitures anciennes - buvette - restauration
manège enfantin - exposants artisanaux

SEMI-MARATHON



2ème édition du Semi-Marathon du Val de Sambre – Course de 20 kms ou 10 kms le :

Dimanche 16 Octobre 2022

20 kms : départ du port d'Hautmont à 10h—Arrivée Watissart Jeumont

10 kms : départ Mairie d'Assevent à 11h—Arrivée Watissart à Jeumont

Inscriptions en ligne ou par téléphone :

Téléphone : 07/82/62/88/01 Mail : Jeumontsportsevenements@gmail.com

Facebook : semi marathon val-de-sambre



HORAIRES DU CIMETIÈRE

Du 03 Novembre 2022 au 31 Mars 2023,

le cimetière est ouvert de 8h00 à 17h00



Site internet : www.ville-assevent.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

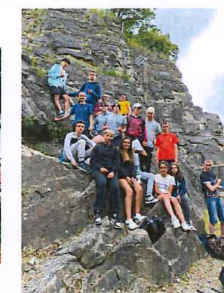
SUBVENTIONS SCOLAIRES

Le Conseil Municipal a reconduit l'attribution de l'allocation de rentrée scolaire pour les élèves dès la 6ème. Pour en bénéficier, veuillez déposer en Mairie un certificat de scolarité et un RIB pour chaque enfant scolarisé.

Collège ou équivalent : 53€
Lycée ou équivalent : 75€
Etudiant (post-bac) : 103€



RETOUR EN ARRIERE SUR LES DIVERSES ACTIVITES PROPOSEES AUX JEUNES DURANT LE MOIS DE JUILLET



Le dernier créneau de ramassage aura lieu :

Du lundi 10 au vendredi 14 Octobre 2022

Il vous faut prendre rendez-vous à AGGIE au 06.77.39.53.41

Du Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Ou au 06.73.55.11.81 le lundi de 9h à 12h ou par email : dechetsverts@agessa.fr



Site internet : www.ville-assevent.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION

En 2023, notre Commune sera concernée par le recensement de la population

APRÈS-MIDIS RÉCRÉATIFS



Les activités se dérouleront du : **24 Octobre au 04 Novembre 2022** au C.S.C. de **14h à 17h**

Les inscriptions, **obligatoires**, seront prises en Mairie jusqu'au **07 octobre 2022** accompagné du règlement (vous reportez au tableau ci-dessous). Attention les places sont limitées !!!

Conditions : être domicilié à Assevent et être scolarisé en classe du CP au CM2



Droit d'inscription, <u>dégressif</u> et <u>par enfant</u>				
Quotient familial (Salaires + Prestations Sociales)				
Vacances intermédiaires 2022				
quotient	0 à 450 €	451 à 600 €	≤ 601 €	non allocataire
1 ^{er} enfant inscrit	2	4	6	8
2 ^{ème} enfant inscrit	1	3	5	7
3 ^{ème} enfant inscrit	1	2	4	6
par enfant supplémentaire inscrit	1	2	4	6

Ce tarif est un droit d'inscription, il est identique pour une inscription à la semaine ou pour les 15 jours.

MANIFESTATIONS DE OCTOBRE-NOVEMBRE

OCTOBRE

- 1er** RALLYE CHARLEMAGNE Place F. Mitterrand
- 8** Loto organisé par l'OSCA au CSC
- 15** Loto de l'Amicale du Personnel Communal
- 16** Semi-marathon du Val de Sambre
- 22** 40ème anniversaire du CSC
Concours de crosse par la Joyeuse
- 29 ou 30** Journée Halloween par le CIA au C.S.C.

NOVEMBRE

- 5** Assemblée Générale du Rayon d'Or Asseventois salle Camus du CSC à 15h
- 5** Loto organisé par l'OSCA

- 6** Bourse aux jouets organisée au CSC par les Parents d'élèves
- 11** 104ème anniversaire de l'armistice : dépôt de gerbe au monument aux morts et aux cimetières civil et militaire.
- 11** Concert par l'harmonie Municipale de Rousies au C.S.C.
- 12** Loto organisé par le Club de Volley au C.S.C
- 13** Assemblée Générale de la Gymnastique salle Jacques Brel
- 13** Thé dansant par le Comité des Anciens au C.S.C.
- 20** Banquet des Aînés par la Municipalité



Ramassage des ENCOMBRANTS



Du nouveau à compter du 03 Octobre 2022

Désormais, à compter du 03 octobre prochain, l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre vous proposera 3 solutions pour le traitement des encombrants.

1) Le service INDIGO

Cette application mobile permet aux usagers : d' **ECHANGER DES BIENS ET DES SERVICES GRATUITEMENT PAR LE BIAIS D'UNE ANNONCE EN LIGNE.**

Grâce à INDIGO, il est possible de :

- Donner des objets et des services près de chez vous
- Recevoir gratuitement des objets et des services de la communauté
- Aider les associations du territoire quand vous voulez et quand vous pouvez



L'application est disponible gratuitement dès maintenant : <https://indigo.world/fr/>

2) La collecte sur RENDEZ-VOUS

Plus personnalisé, le service permet aujourd'hui aux usagers de prendre rendez-vous avec l'un des prestataires de l'Agglomération. **La collecte est gratuite et illimitée.**

Par téléphone au [06.72.79.21.55](tel:06.72.79.21.55) ou au [03.27.64.82.67](tel:03.27.64.82.67)

Par mail à service-encombrants@gessa.fr



Du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 13h30 à 16h (service et appel gratuit)

ATTENTION certains déchets ne seront pas ramassés : pneumatiques, déchets amiantifères (tôles fibrociment), carcasse de véhicules motorisés, gravats, produits de démolition de maçonnerie de toutes natures, objet en verre, résidus liquides, pâteux, huileux ou matériaux explosifs, déchets verts, toxiques, radioactifs, anatomiques ou infectieux, déchets provenant d'activités professionnelles.

3) L'apport en DÉCHETTERIES

4 déchetteries sont à votre disposition 7 jours sur 7.



Jeumont : 1256 Rue du Maréchal Leclerc

Aulnoye-Aymeries : Rue la Fontaine

Maubeuge : Les Prés du Saussoir

Saint-Rémy-du-Nord : Rue Germain Huftier

Du 02 novembre au 30 avril : du lundi au samedi de 8h à 17h45 le dimanche de 9h à 11h45

Du 1er mai au 31 octobre : du lundi au samedi de 9h à 18h45 le dimanche de 9h à 11h45